

## **Collectif de défense de la prime annuelle**

### **Hôpitaux de Saint-Maurice**

#### **Lundi 23 janvier, cérémonie des vœux des personnels au directeur en présence d'élus**

L'action « self gratuit » décidée en AG s'est déroulée ce vendredi 20 janvier sur le site Esquirol. Elle a réuni de nombreux salariés qui refusent le diktat de la direction sur le versement du 2<sup>ème</sup> tour de la prime de service. **La direction a de nouveau répondu a cette mobilisation par l'intimidation : présence d'huissiers, de policiers et de RG.** Alors que tout se passait dans le calme, la Direction a ordonné aux agents de la cuisine de cesser de servir les repas indiquant qu'elle préférerait que cette nourriture soit jetée plutôt que servie « gratuitement » !

Les personnels ont ainsi de nouveau pu prendre la mesure du mépris de la direction qui s'était déjà exprimé dans un communiqué mensonger et manipulateur largement diffusé.

La direction laisse ainsi entendre que les propositions faites le sont dans un « cadre d'échanges » alors que depuis le début la position, certes changeante de la direction, a toujours été unilatérale et inacceptable !

Une délégation a rencontré Mme Legendre, DRH, afin d'évoquer l'absence d'assignation : dans le respect du droit de grève la direction s'est engagée à enfin prendre ses responsabilités d'obligations légales sur ce point.

Mme Legendre a par ailleurs indiqué qu'elle ne disposait plus de marges de manœuvres et que les négociations étaient closes.

La prochaine étape de la mobilisation aura lieu lundi 23 janvier, à 12H30, au self du site Hôpital national de Saint-Maurice, 14 rue du Val d'Osne, 94 410 Saint-Maurice. Les personnels organiseront ce lundi 23 janvier, en marge de la cérémonie des vœux du directeur aux personnels, leur cérémonie des vœux des personnels au directeur. Ils y invitent les nombreux élus et partis politiques qui leur ont d'ores et déjà manifesté leur soutien. Pour l'heure, Madame Laurence Cohen, Sénatrice du Val de Marne (groupe CRC) ainsi que Madame Patricia Richard, Conseillère municipale PS de Saint-Maurice ont déjà fait savoir qu'elles seraient à leurs côtés.

Pour rappel, les vœux du personnel sont : la répartition égalitaire du 2<sup>ème</sup> tour de la prime annuelle aux 2000 bénéficiaires, à savoir 150 € pour tous.

Contacts : **CONTACTS** : Nelly Derabours 06 61 52 75 25 (SUD-Santé), Pascal Piezanowski (SUD-Santé) : 06 99 08 42 45, David François (CGT) : 06 63 18 82 68, Raymond Vaudin (CGT) : 06 80 24 59 33